



OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

NOTRE MISSION

Viser l'excellence en faisant preuve du plus haut niveau d'intégrité et de dévouement envers les résidents de la Ville de Bathurst et ses intervenants tout en faisant preuve d'ingéniosité qui permet le respect, la créativité et l'innovation.

La Ville de Bathurst accepte maintenant les demandes pour le poste suivant :

POLICIER / POLICIÈRE - Trois (3) postes à pourvoir immédiatement

Compétition # 2024- POL-E-0002

Nous anticipons des opportunités d'emploi futures afin de combler quatre (4) postes additionnels. Nous invitons alors les personnes intéressées à soumettre leur CV afin d'entamer le processus d'embauche.

SOMMAIRE DE LA POSITION:

- L'officier(ère) de police accomplit des tâches générales de police et mène des enquêtes. Les tâches comprennent l'application du Code criminel du Canada, des lois fédérales et provinciales, des règlements municipaux, ainsi que des patrouilles et la prestation d'un large éventail de services de police au grand public, sous la supervision du sergent.

PRINCIPALE RESPONSABILITÉS:

- Effectue des patrouilles policières de base à pied et en véhicule de police;
- Assure les tâches de contrôle de la circulation;
- Enquête sur les accidents de la circulation, administre les premiers soins aux blessés et soumet des rapports d'accident;
- Répond et enquête sur les appels au service de police du grand public et fait rapport sur les rapports d'incident;
- Visite les scènes de crime, recherche et conserve les preuves, effectue des enquêtes préliminaires et de suivi et rapports sur les rapports d'événement;
- Interroge et recueille les déclarations des plaignants, des suspects et des témoins;
- Arrête, détient et prend les mesures appropriées contre les personnes soupçonnées d'avoir enfreint la loi;
- Témoigne en cour;
- Effectue d'autres tâches connexes selon les besoins.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES

- Obtention d'un diplôme d'un institut de formation policière reconnu. Le/la titulaire doit satisfaire aux normes médicales et physiques du ministère, obtenir une attestation de sécurité et se qualifier pour une nomination à titre d'agent de police conformément à la Loi sur la police du Nouveau-Brunswick, Règlement 91-498;
- Aucune condamnation criminelle pour laquelle un pardon n'a été accordé et aucune accusation criminelle d'adulte en instance;
- Certification des qualifications d'armes à feu, techniques de secourisme et de RCR;
- Capacité à fonctionner dans les deux langues officielles (français et anglais), à l'oral et à l'écrit est requis;
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et les communications.

VEUILLEZ JOINDRE LE SUIVANT AU COMPLET POUR CONSIDÉRATION:

- Preuve d'obtention du diplôme de formation policière certifiée. Un/une police militaire doit fournir un NQ;
- CV à jour et lettre de motivation indiquant la date de début possible.

MODALITÉS:

- Le salaire est selon l'annexe "A" de la convention collective entre la Corporation de la Ville de Bathurst et l'Association des policiers de Bathurst. Le salaire sera ajusté selon l'expérience;
- La ville de Bathurst offre un programme d'emploi compétitif qui favorise la croissance de nos employés et respecte l'équilibre travail / vie personnelle.

La ville de Bathurst soutient et encourage la diversité, l'équité et l'inclusion en offrant un lieu de travail accueillant et respectueux pour tous.

Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, nous vous invitons à soumettre votre CV à:

Département des ressources humaines

150, rue St. George

Bathurst, NB

E2A 1B5

Télécopieur : (506) 548-0093

Courriel : emplois@bathurst.ca

La Ville de Bathurst remercie tous les candidats, mais seuls ceux retenus pour une entrevue seront contactés.
Votre CV sera gardé en filière pour une durée de 6 mois.